Département du Var

Arrondissement de TOULON

Canton de SAINT-CYR-SUR-MER

Nombre de Conseillers 33

En exercice : 33
Présents : 27
Représentés : 5
Absent excusé : 1

VILLE DE SAINT CYR SUR MER

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

N° 2024– 02 -02

Séance du 20 février 2024
Diffusée en direct sur la chaine youtube
de la Ville de Saint-Cyr-sur-Mer
****

L'an deux mille vingt quatre, le vingt février,
Le Conseil Municipal de la Commune de SAINT-CYR-SUR-MER réuni à l'Espace Provence sur la convocation et sous la présidence de Monsieur le Maire.

Etaient présents : Monsieur Philippe BARTHELEMY, Maire
Adjoints : Mesdames GUIROU, SAMAT, VANPEE Messieurs CORDEIL, FERRARA, HERBAUT, JOANNON, LUCIANO.

Conseillers Municipaux **:** Mesdames GENEVOIS Laura, GIACALONE Sabine, GROC Cynthia, LARLET-LOIR Evelyne, MANOUKIAN Astrid, MONTLAUR Ambre, ORSINI Christine, ROCHE-SANNA Corinne, SZOHR Evelyne, Messieurs BAIXE Bruno, GUEGUEN Yannick, LEPACHELET Jacques, MAUBE Yvan, OLIVIER Dominique, PAMELLE Yohann, ROCHE Jean-Paul, STOPPOLANI Gilles, VALENTIN Jean-Michel.

Etaient représentés :
Adjoint : Madame Chrystelle GOHARD (procuration à Monsieur Louis FERRARA)

Conseillers Municipaux : Madame Mireille NEVIERE-MAESTRONI (procuration à Monsieur Yvan MAUBE), Messieurs AÏSA Olivier (procuration à Monsieur le Maire), Dominique HOCQUET (procuration à Monsieur Gilles STOPPOLANI), PEYRARD Christian (procuration à Monsieur Jean-Paul ROCHE),

Etait absente excusée :
Conseillère Municipale : Madame Amandine CIDALE

<<<>>>

Le Conseil Municipal nomme Monsieur Yannick GUEGUEN, Secrétaire de séance.

OBJET :

POLE CULTURE

PHASE 2

RENATURATION ET MISE EN VALEUR DE SON PARVIS

DEMANDE D'AIDE FINANCIERE

AUPRES DU DEPARTEMENT DU VAR

Rapporteur : Monsieur Jean-Michel VALENTIN

Vu la politique départementale d'aides aux Communes, et plus spécialement pour les dossiers d'aménagement en matière d'espaces publics, voirie, bâtiments publics et bâtiments patrimoniaux,

Vu la 1ère phase de l'opération qui consiste à réhabiliter et rénover un bâtiment pour la création d'un pôle culture,

Vu le souhait de la Commune d'aménager les extérieurs et parvis afin d'ouvrir le site sur la ville, de requalifier, de renaturer et végétaliser les espaces,

Considérant la nécessité d'aménager des extérieurs ouverts sur la Ville, accessibles aux PMR et confortables pour tous,

Considérant les objectifs visés à savoir la création d'espaces scéniques et de rencontre sur le parvis,

Il est proposé au Conseil Municipal une opération de « renaturation et mise en valeur du parvis du pôle culture ».

Ces travaux consistent à :

- La dépose des grilles de clôture et la démolition des murets le long du boulevard Jean Jaurès au droit de l'ensemble des parcelles concernées.

- La requalification des accès et espaces de stationnement à l'est de la parcelle 103, le long de l'espace Provence.

- La mise en valeur et l'ouverture du jardin sur le parvis du Pôle au Nord Est de la parcelle 106 (repère visuel 2).

- La création et la mise en valeur d'un parvis arboré au droit des différentes structures et en limite du boulevard Jean Jaurès.

- La création d'espaces scéniques et de rencontre sur les parvis

Repérage visuel des équipements :

Il est proposé à l'Assemblée Communale de retenir la programmation suivante et de se prononcer sur cette opération pour laquelle la Commune sollicite une aide financière auprès du Départemental du Var :

Pôle culture : renaturation et mise en valeur de son parvis	**COUT DE L'OPERATION ET AIDES FINANCIERES SOLLICITEES**
Conseil Départemental du Var (20%)	**169 000,00 €**
Région Sud Provence-Alpes-Côte d'Azur (20%)	169 000,00 €
Fonds vert (40%)	338 000,00 €
Autofinancement (20%)	169 000,00 €
Total HT	845 000,00 €
T.V.A 20 %	169 000,00 €
Total TTC	1 014 000,00 €

Le Conseil Municipal, à l'UNANIMITE,

Adopte l'exposé qui précède,

Décide d'exprimer la demande d'aide financière du Département pour l'année 2024, telle qu'elle ressort du programme exposé ci-dessus,

Autorise le Maire à solliciter l'aide financière mentionnée ci-dessus.

Ainsi fait et délibéré
Les Jour, Mois et An susdits

Pour extrait conforme

Le Maire	Le Secrétaire de Séance
Signé électroniquement par Philippe BARTHELEMY Le 22 février 2024	Signé électroniquement par Yannick GUEGUEN Le 22 février 2024
Philippe BARTHELEMY	Yannick GUEGUEN

Accusé de réception en préfecture
083-218301125-20240220-DEL20240202-DE
Date de télétransmission : 22/02/2024
Date de réception préfecture : 22/02/2024